

LE RCC AuRA est
principalement un réseau
de structures ;
faut-il plus largement
solliciter les citoyens?

REFLEXION COLLECTIVE POUR ECHANGER DES ARGUMENTS :

Tribunal des confrontations

3 Procès

Pour chaque procès :

Des juges et greffiers qui énoncent la thèse et donneront la parole => le CA du Réseau délibèrera dans quelques semaines

Une partie civile
qui adhère à la
thèse et la défend
(2 à 3 arguments,
parole en premier)



2 experts du public qui
pourront donner leur avis

La défense qui
réfute la thèse
(2 à 3 arguments,
parole en dernier)

1. Constitution des groupes (environ 15 personnes par thèse)
2. Division de chacun des trois groupes en 2 sous-groupe :
partie civile et défense
3. 15 minutes de réflexion en petit groupe
4. Procès : Argumentation de chaque partie puis intervention possible d'experts du public pour apporter de nouveaux arguments

PROCES n°1 : Etre un réseau de structures permet de montrer un professionnalisme envers les partenaires

PROCES n°2 : l'implication de citoyens dans le réseau ouvre de nouvelles marges de développement et d'actions

PROCES n°3 : le réseau doit renforcer la création de réseaux locaux, et soutenir les initiatives les structures déjà en place ou en devenir